André MARCON

Photo

Profession
Hôtelier-restaurateur
Mandature(s)
2010 - 2015
Membre au titre de la
VIE ECONOMIQUE ET DIALOGUE SOCIAL
Sous-domaines de représentation
Représentants des entreprises
Désigné par
Accord entre CCI France, CGPME, MEDEF
Fonction dans l'organisme représenté
Président de CCI France - Membre de la Commission permanente du Conseil national de la Montagne
Organisation représentée :
CCI France
Autres fonctions :

- Conseil national des économies régionales | Titulaire

Parcours

Groupe : Groupe des entreprises
Formations de travail :

- Section de l'aménagement durable des territoires | Membre

Date de fin de mandat : 16/11/2015

Rapporteur de

Conditions pour le développement numérique des territoires

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AVIS ET RAPPORTS DU

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

CONDITIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE DES TERRITOIRES

2009

Avis présenté par M. André Marcon

DDA
11/02/2009

Les pôles de compétitivité : faire converger performance et dynamique territoriale

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AVIS ET RAPPORTS DU

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

LES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ : FAIRE CONVERGER PERFORMANCE ET DYNAMIQUE TERRITORIALE

2008

Rapport présenté par M. André Marcon

DDA
09/07/2008

Les technologies de l'information et de la communication : une chance pour les territoires ?

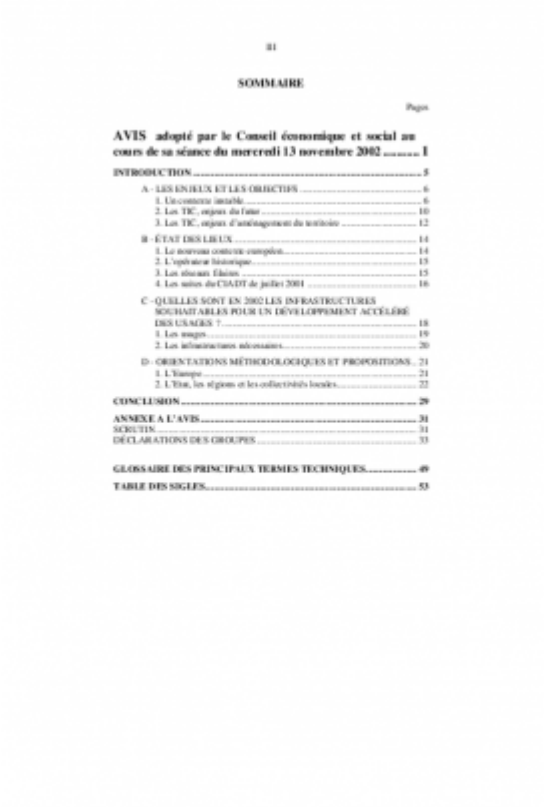

III

SOMMAIRE

Pages

AVIS adopté par le Conseil économique et social au cours de sa séance du mercredi 13 novembre 2002 I

INTRODUCTION 5

A - LES ENJEUX ET LES OBJECTIFS 6
1. Un contexte instable 6
2. Les TIC, enjeux du futur 10
3. Les TIC, enjeux d'aménagement du territoire 12

B - ÉTAT DES LIEUX 14
1. Le nouveau contexte européen 14
2. L'opérateur historique 15
3. Les réseaux filaires 15
4. Les suites du CIADT de juillet 2001 16

C - QUELLES SONT EN 2002 LES INFRASTRUCTURES SOUHAITABLES POUR UN DÉVELOPPEMENT ACCÉLÉRÉ DES USAGES ? 18
1. Les usages 19
2. Les infrastructures nécessaires 20

D - ORIENTATIONS MÉTHODOLOGIQUES ET PROPOSITIONS 21
1. L'Europe 21
2. L'État, les régions et les collectivités locales 22

CONCLUSION 29

ANNEXE A L'AVIS 31
SCRUTIN 31
DÉCLARATIONS DES GROUPES 33

GLOSSAIRE DES PRINCIPAUX TERMES TECHNIQUES 49

TABLE DES SIGLES 53

DDA
13/11/2002

Haut débit mobile : quelle desserte des territoires ?

III

SOMMAIRE

Pages

AVIS adopté par le Conseil économique et social au cours de sa séance du 13 juin 2001 ..... I - 1

I - LA SITUATION 4
1. Définition - contexte 4
2. Les supports du haut débit 5
3. La situation actuelle 6
4. Le cadre d'intervention des différents acteurs 11

II - ENJEUX ET PROPOSITIONS 12
1. L'établissement d'un état des lieux 15
2. La définition d'orientations fondées sur des choix d'aménagement du territoire, de politique industrielle et de recherche 15
3. La nécessité d'une coordination et d'une cohérence globale dans les équipements 16
4. Des moyens de financement adaptés aux enjeux 18
5. La mise en place de dispositifs de contrôle et d'évaluation 19
6. Une appropriation collective des TIC 19

ANNEXE A L'AVIS 23
SCRUTIN 23
DÉCLARATIONS DES GROUPES 25

RAPPORT présenté au nom de la section des économies régionales et de l'aménagement du territoire par M. André Marcon, rapporteur ..... II - 1

I - LE CONSTAT : UNE OFFRE TECHNIQUEMENT DIVERSIFIÉE, UN DÉPLOIEMENT INÉGAL 9

A - HAUT DÉBIT : DES TECHNIQUES POTENTIELLEMENT DISPONIBLES 9
1. Les réseaux filaires d'accès à haut débit 9
2. Les mobiles 15
3. Les services offerts 16

B - HAUT DÉBIT : DES OPÉRATEURS VISANT LA RENTABILITÉ 17
1. Un secteur concurrentiel et diversifié 17
2. Une stratégie fondée sur l'offre de services et l'intégration réseaux-services-contenus 18
3. Une stratégie fondée sur la recherche de marchés 20

DDA
13/06/2001
Previous Suivant

Déclaration
Visuel

Tourisme et développement durable en France
Contact attaché
Attaché.e de groupe : Jean Groëme
tél 01 44 43 64 20
jean.groeme@lecese.fr
© - copyright CESE - Mai 2024